



Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 168 - mai 2011

SOMMAIRE

Budget

1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010

2011

14e année sans augmentation d'impôt

TEMPS FORTS

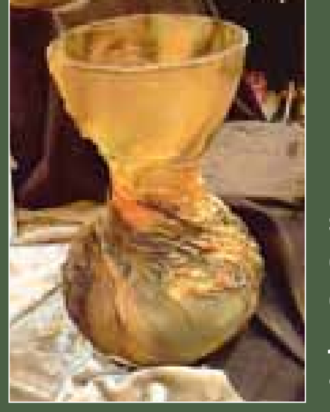


• Vendredi 27 mai

Fête des Voisins

Rendez-vous dans votre quartier pour la Fête des Voisins. Banquets en plein air et apéritifs vous attendent peut-être pour une soirée conviviale dans votre rue ou votre cage d'escalier...

Page 8



• Samedi 11 de 11h à 19h et dimanche 12 juin de 10h à 18h

Salon d'artisanat d'art

Ne manquez pas le désormais traditionnel salon d'artisanat d'art organisé par le Comité des Fêtes qui aura lieu au Gymnase Charles de Gaulle. Bijoux, travail du cuir, couteliers, jeux en bois, ou encore broderies vous attendent.

Page 11

Budget 2011

14e année sans augmentation d'impôts

Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget pour l'année 2011. Cette année encore, la Ville a su définir un budget équilibré qui maintient une bonne gestion financière de la commune. Déjà 14 ans que la fiscalité n'augmente pas, malgré un contexte qui reste très marqué par de récentes crises. Explications.

Un budget maîtrisé

• Le contexte a changé

La crise de 2009 a obligé les institutions à revoir en profondeur la gestion de leurs finances. Les modèles budgétaires sont encore en pleine mutation. Aujourd'hui, la Ville construit l'après-crise en prenant en compte ce nouveau contexte économique difficile.
De plus, le projet de loi de finances 2011 intervient dans un contexte de réduction du déficit public puisqu'il impose une diminution des dépenses publiques de 5 %. Dans cette optique, les concours financiers de l'État aux collectivités locales sont stabilisés afin de participer à l'effort d'assainissement des comptes publics.

• Maintenir le cap d'une bonne gestion

Contrairement à de nombreuses villes de tailles similaires, à Domont, 14 années de gestion saine permettent aujourd'hui de modérer l'impact des différentes évolutions dû à un nouveau contexte budgétaire. La municipalité a la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale des contribuables domontois pour compenser les pertes de recettes. Le maintien de l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ainsi que le recours modéré à l'emprunt, offrent une certaine stabilité aux finances de la Ville. Il a été décidé de maintenir une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement par l'optimisation de la gestion et de l'organisation afin de conserver un service public de qualité à l'écoute des administrés.

Des dépenses partagées

• ... avec la CCOPF (Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France)

Les 6 communes de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (Domont, Ezanville, Piscop, Moisselles, Saint-Brice-sous-Forêt, Bouffémont) se sont associées dans l'objectif d'améliorer la qualité des services à la population, mais aussi afin de mutualiser leurs dépenses.
Depuis 2002 donc, un certain nombre de dépenses de la Ville sont assurées par l'intercommunalité via un transfert de recettes de chacune des communes vers cet établissement.
Une économie d'échelle très importante est alors faite sur la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'éclairage public, le nettoyage des rues et l'enlèvement des TAGS.
De plus, nous partageons la gestion bâtie des complexes sportifs. Pour Domont, cela correspond à 4 gymnases et au Stade des Fauvettes. Ainsi que la gestion intercommunale du cinéma l'Ermitage de Domont, du théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt, de la piscine d'Ezanville et de deux aires d'accueil des gens du voyage.
Enfin, une politique commune à tous les élus de l'intercommunalité permet un partage des dépenses de sécurité, notamment concernant la vidéo-protection.

• ... avec le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île de France)

Depuis le 1er janvier 2011, le syndicat des Eaux d'Ile-de-France assure la totalité de la distribution d'eau de la Commune.
Dans le cadre de cette nouvelle délégation de service public (DSP) entrée en vigueur au 1er janvier 2011, de nouvelles conditions tarifaires de vente d'eau sont instaurées et se caractérisent par des réductions substantielles du prix de l'eau, au bénéfice des usagers, de l'ordre de 20%. En 2011, le budget eau n'est plus imparti au budget de la Ville. Cette dépense a été transférée au SEDIF.

Renseignegments au SEDIF : 01 53 45 42 42
E-mail : sedif@sedif.com
www.sedif.com



Budget 2011
→ Total : 35 979 951 €

Section Fonctionnement

Celle-ci couvre l'ensemble des activités nécessaires au fonctionnement de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses indispensables aux services municipaux pour assurer leurs missions au bénéfice des Domontois (fluides, assurance, entretien, salaires, subventions, frais financiers...).

En maitrisant les dépenses de fonctionnement : masse salariale et dépenses courantes, le budget 2011 s'équilibre malgré les recettes en baisse (gel des dotations de l'Etat...)

16 690 431 €

19 289 520 €

Section Investissement

Celle-ci concerne les dépenses d'équipements de la collectivité (achat de gros matériels, travaux d'entretien du patrimoine communal et travaux de rénovation ou de construction de nouveaux équipements).

Le budget prévoit la poursuite de l'effort d'investissement.

Priorité à l'accompagnement des familles et au maintien des loisirs pour tous

• Les classes de découverte à l'école

La Ville organise et finance les classes transplantées des CM2 qui souhaitent partir. Après paiement des familles (dont la participation varie de 15% à 90% du coût du séjour, selon quotient familial), il reste en moyenne, à charge de la Ville, la moitié du coût total des séjours. En 2011, 6 classes « découverte » : les 2 CM2 de l'école Pierre Brossolette, le CM1/CM2 et le CM2 de Jean Moulin, le CM1/CM2 et le CM2 de Charles de Gaulle.



• La restauration scolaire pour tous



Plus de 1000 enfants déjeunent chaque jour à la cantine municipale. Le prix du ticket de cantine varie de 1,04€ à 4,70€ pour les Domontois selon les revenus des parents et 6,32€ pour les extérieurs à Domont alors que le coût d'un repas classique (et non bio) pour la Ville revient à 9,33€.

• Un budget en hausse pour le Service Municipal Jeunesse

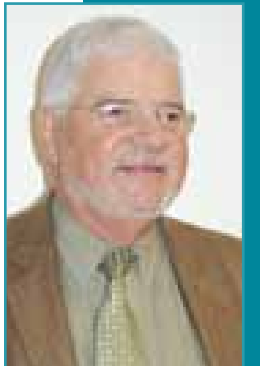
Cette année, le SMJ accueillera les jeunes tout le mois de juillet et du 22 août au 2 septembre : 3 animateurs par jour seront prévus sur cette période et permettront d'animer les journées de 36 jeunes par jour.



• Un budget stable pour les seniors



Les Seniors bénéficieront cette année des portages des repas à domicile et de nombreuses animations : la galette des Rois, le thé dansant, la soirée dansante de Noël, les colis gourmands, les chocolats ou encore le repas annuel, et ce afin de lutter contre la solitude de nos anciens en complément des actions menées par le CCAS.



La parole à...

Jean-François Ayrole

Premier Maire-Adjoint délégué aux finances communales, à l'informatique, au contentieux et précontentieux de l'urbanisme

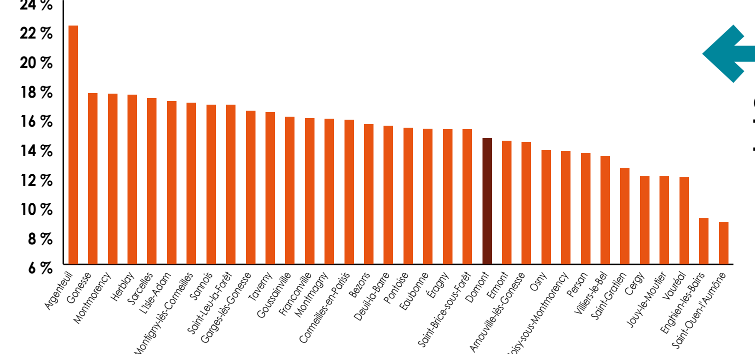
2011 : 14e année sans augmentation des impôts locaux. Dans un contexte de crise, quelle stratégie ?
La stabilisation, depuis bientôt 14 ans sans augmentation des impôts locaux est une réelle volonté de la municipalité. C'est une priorité pour la Ville lorsque nous définissons nos orientations budgétaires chaque année. Nous connaissons les difficultés de nos administrés et nous ne participerons pas à accroître la pression fiscale. D'autant plus que Domont se situe en pôle position par rapport aux villes de même strate dans le Val d'Oise. Concernant la taxe foncière bâti, pour exemple, nous sommes très compétitifs avec seulement 13.38 % de taxation. (cf. : graphique)
Pour combler ce manque de recette, nous recherchons d'autres financements via des demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement auprès de l'État, du Département ou de la Région ; ou nous contractualisons des partenariats importants avec la CAF…
De plus, pour chaque dépense, nous mettons rigoureusement en concurrence les entreprises, et cela systématiquement pour tous nos achats ou nos demandes de prestations. Cette gestion maîtrisée nous permet de gérer au mieux la dette en cours.

Cette rigueur peut-elle rimer avec un service public de qualité ?
Évidemment ! Nous avons établi des constats qui nous ont permis de faire des choix budgétaires.
Après un comparatif des dépenses de fonctionnement et d'investissement, nous savons que pour maintenir un service public de qualité à Domont, il est important que la Ville ne sous-traite pas certains services.
La restauration municipale en liaison chaude est maintenue ; de nombreuses actions d'animation sur la commune sont gérées par les services municipaux (Carnaval, Foire d'Automne, Marché de Noël…), ce qui permet à la municipalité de mettre l'accent sur les loisirs.
Enfin, nous souhaitons apporter, au quotidien, un soutien aux acteurs de la vie associative domontoise par le versement de subventions, mais aussi par la mise à disposition de locaux, de complexes sportifs : la Maison des Associations est d'ailleurs un des aboutissements à ce sujet.

Le budget 2011 concerne-t-il toutes les tranches d'âges ?
Les familles avec de jeunes enfants, les adolescents, les seniors : personne n'est oublié !
L'offre petite enfance continuera à prendre de l'importance, elle représente aujourd'hui 12 % de la masse globale du budget de la Ville. Complète, elle permet des solutions de garde des jeunes enfants pour tous, notamment au sein de la structure de la Maison de la Petite Enfance. Pour les adolescents, le budget du SMJ va augmenter de 11 % afin de pouvoir offrir des activités aussi au mois d'août. Enfin, pour nos seniors, la dotation du CCAS reste stable.

Une fiscalité raisonnée

Pour la 14e année consécutive, la Ville a souhaité ne pas augmenter la pression fiscale des contribuables domontois, et maintenir les taux d'imposition communaux. Sur l'échelle des villes du Val d'Oise de plus de 10 000 habitants, Domont se situe en excellente position.



Taxe d'habitation

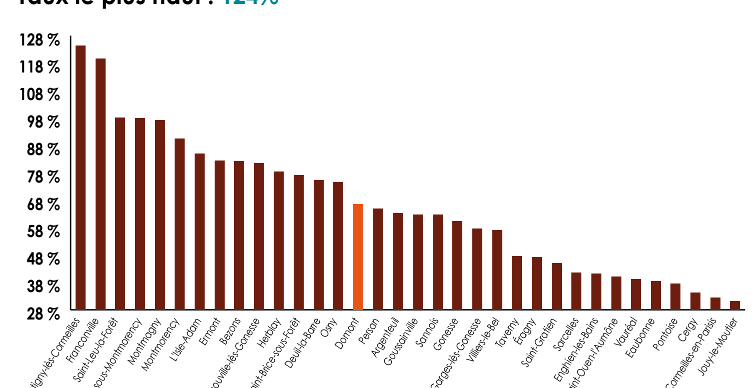
à Domont : 14,57 %
Taux le plus bas : 9 %
Taux le plus haut : 22%

Taxe foncière bâti

à Domont : 13,38 %
Taux le plus bas : 9 %
Taux le plus haut : 30%

Taxe foncière non-bâti

à Domont : 66,5 %
Taux le plus bas : 31 %
Taux le plus haut : 124%



Les mot-clefs de la fiscalité

Les collectivités locales ayant intégré une intercommunalité à TPU (Taxe Professionnelle Unique) perçoivent trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non-bâtie). Les taux d'imposition varient d'une commune à l'autre. Ces trois taxes contribuent au financement des services publics et collectifs qui ne sont pas à la charge de l'Etat. (routes, écoles…).

Impôts : où va votre argent ?

1 = administration et économie : 34 €
2 = culture, sport, jeunesse : 19 €
3 = enfance, éducation : 14 €
4 = petite enfance : 12 €
5 = cadre de vie, environnement : 10 €
6 = sécurité, prévention, solidarité, santé : 8 €
7 = remboursement de la dette : 3 €

- La répartition des équilibres reste stable.
- Les budgets prioritaires vont à la qualité de l'accueil des enfants, aux écoles, et à l'accès aux loisirs (culture, sport…).
- Le remboursement des intérêts de la dette ne représente que 3% de la masse budgétaire.

Investissement : 2011, l'année des grands projets

671 667 €

• Lancement de l'opération du « Parc de la Mairie » Projet pluriannuel : 3 869 658 €

Ce projet s'inscrit dans un contexte plus large de rénovation du vieux Domont qui s'est concrétisé ces dernières années par la réhabilitation de l'église Sainte-Marie-Madeleine et de ses abords ainsi que par le réaménagement de la rue de la Mairie.



Extension de la salle des Fêtes > La Salle des Fêtes, qui date des années 50, accueille de nombreuses manifestations. Aujourd'hui trop petite, et pas assez équipée pour la restauration, elle sera réhabilitée et agrandie via une extension en façade. L'existant est maintenu et amélioré, une verrière illumine l'intérieur, une véranda agrandit l'espace, et la modification de l'entrée permettra d'installer cuisine et sanitaires de qualité.

Réhabilitation – démolition des bâtiments annexes situés dans le Parc > Aménagement paysager du parc : l'objectif est de ne pas dénaturer le site. Il sera procédé à l'enfouissement des réseaux aériens existants et à un superbe aménagement paysager des espaces verts pour faire du Parc de la Mairie un véritable lieu de détente et de loisirs.

Réhabilitation et extension de l'Hôtel de Ville > Afin d'optimiser l'accueil des Domontois et d'apporter une solution à l'exiguïté des locaux actuels, le bâtiment principal sera mis aux normes d'accessibilité handicapés. Cet ensemble sera accessible de plain-pied au niveau du hall d'entrée, alors qu'un ascenseur à double palier desservira l'étage.



595 000 €

• Création d'une Maison des Associations

L'ancienne mairie, puis ancienne bibliothèque, sera aménagée en Maison des associations. Cet espace permettra d'accueillir les près de 140 associations domontoises dans leurs engagements communaux en leur offrant une structure et notamment des salles de réunions.



2 029 914 €

• Achèvement de l'école primaire Pierre Brossolette

En 2010 ont été engagé les travaux d'extension de la doyenne des écoles élémentaires de Domont. Le projet architectural a été pensé entre continuité, harmonie avec l'existant et innovation. L'école sera la première école de la ville avec ascenseur et répondra à toutes les normes pour recevoir les enfants à mobilité réduite. L'école sera achevée pour la rentrée de septembre 2011.



• L'opération d'habitat des Poiriers :

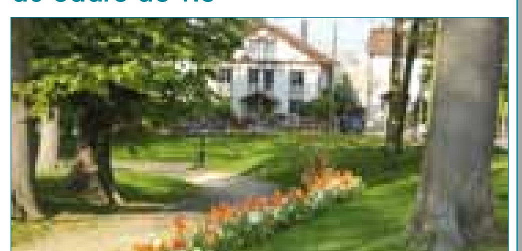
Le terrain, dit des Poiriers, planté d'anciens vergers, possède des qualités paysagères remarquables.

Le quartier est délimité par la rue du Général Delanne et la rue André Nouet.

Plusieurs types d'habitat seront proposés pour une plus grande mixité sociale :
- des maisons contemporaines,
- individuelles, groupées,
- et des logements collectifs s'harmoniseront dans le même quartier.

3 775 599 €

• Poursuite des travaux d'investissement liés aux bâtiments communaux, notamment les établissements scolaires et périscolaires, à la voirie, aux réseaux d'assainissement, au cadre de vie



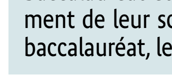
Système Educatif

Lycée George Sand : l'un des meilleurs lycée du département

À la veille du baccalauréat, une question taraude bon nombre de futurs bacheliers et de parents : ai-je fais le choix d'un bon lycée ? Pour les parents de collégiens, même interrogation : privé sous contrat ? Public ? Quel est le meilleur établissement sur le territoire pour mon enfant ?
Afin de dépasser les résultats subjectifs d'un simple palmarès des résultats au baccalauréat, le Ministère de l'Éducation nationale a mis en place de nouveaux indicateurs permettant de mieux cerner ce que le lycée peut apporter à votre enfant dans son projet global vers la réussite.

Trois indicateurs de résultats

L'objectif des indicateurs de résultats des lycées est double : rendre compte des résultats du service public national d'éducation, et fournir aux responsables et aux enseignants des lycées des éléments de réflexion pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions.
Trois indicateurs sont publiés pour juger des résultats d'un lycée. Ils sont établis à partir des résultats des élèves à la session 2010 du baccalauréat et des données liées au déroulement de leur scolarité : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat, ce taux ne tient pas compte du nombre d'années nécessaire. Ainsi que la proportion de bacheliers parmi les sortants.



Apprécier les apports et la valeur ajoutée d'un lycée

Il faut s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre. La question est de savoir ce qu'un lycée a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. L'âge et l'origine sociale des élèves ont été retenus car leur croisement donne une bonne approximation des chances d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève. Plus un élève est jeune et favorisé de par son origine sociale, plus ses chances sont grandes, au sens statistique, de réussir au baccalauréat.

Le lycée George Sand de Domont : un pas de plus vers la réussite

Filière générale et technologique
En 2010, dans l'établissement, 84% des 365 élèves présents au baccalauréat ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite attendu était de 78% par rapport aux établissements comparables dans l'académie, et de 81% par rapport aux établissements comparables au plan national.
91% des élèves de terminale ont quitté l'établissement avec le baccalauréat.

Filière professionnelle
Dans l'établissement, 98% des 56 élèves présents au baccalauréat du secteur Services ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite attendu était de 92% par rapport aux établissements comparables dans l'académie, et de 90% par rapport aux établissements comparables au plan national. Sur la proportion de bacheliers parmi les sortants en 2010, 95% des élèves de terminale ont quitté l'établissement avec le baccalauréat.
Il ne reste plus qu'à préparer les épreuves 2011…

Nouveauté

L'Ermitage, le cinéma de quartier qui a tout d'un grand



Avec son projecteur numérique et son écran adapté aux films en trois dimensions depuis février 2011, l'Ermitage n'a plus grand-chose à envier aux salles obscures de Paris et aux multiplexes de banlieue. Géré par une association et soutenu financièrement par la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France, le cinéma dit « de proximité » a fait l'objet d'investissements conséquents pour satisfaire sa clientèle et attirer de nouveaux publics. Outre le matériel dédié à la 3D, la salle de 228 places a reçu une nouvelle moquette et des fauteuils flambant neufs. Prochainement, l'installation sonore sera remplacée par un équipement « *digne du festival de Cannes* », selon le directeur, Marc Dingreville.
Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe en 2008, présidée par Jean-Jacques Geynet, récemment élu Secrétaire général de la Fédération nationale du Cinéma Français, sa fréquentation n'a cessé d'augmenter passant de 20 000 à 36 000 entrées annuelles. Quant aux abonnements, le nombre a été multiplié par dix. Une réussite due à une programmation à la fois variée et sélective. « *On diffuse des films actuels, pour tout le monde, mais des films de qualité* », résume le directeur, dont le cinéma est classé Art et essai. Films de grand spectacle, de répertoire et longs-métrages d'animation pour satisfaire au mieux les scolaires – qui représentent près d'un tiers du public – rythment les semaines. Parmi les plus grands succès de l'an passé à Domont, le dernier épisode des aventures de *Harry Potter, Raiponce* des studios Disney ou encore *Le Concert* du réalisateur roumain Radu Mihaileanu, avec la comédienne Mélanie Laurent.

Un effort est également mis sur la communication. L'équipe de l'Ermitage adresse une à deux fois par semaine une newsletter dans près de 3 000 boîtes E-mails, anime un site Internet et édite plusieurs milliers de programmes par mois. Dans la commune, quinze panneaux d'affichage présentent les sorties de la semaine.
L'ancien théâtre reconverti en cinéma dans les années soixante draine une clientèle importante issue de la Communauté de Communes mais attire également les habitants de plus de 25 communes avoisinantes.



« *Nous sommes désormais convaincus qu'il existe un réel potentiel qui ne demande qu'à être développé* », estime Marc Dingreville.

Ouvert tous les jours de l'année.
Tarifs : 7 € (plein, hors supplément numérique), 5 € (réduit et adhérent), 4,50 € (séance de 11 h), 3,50 € (plus de 60 ans et groupes).
Programme et réservation au 0892680125 (0,34 €/mn), sur www.domontcinema.fr ou sur Facebook.

Des leçons de 7e art au ciné-club

Aujourd'hui, rares sont les ciné-clubs, en particulier en banlieue. Celui de Domont a la chance de réunir une vingtaine d'aficionados à chaque séance mensuelle. Lors de ces rendez-vous, le cinéma de Domont convie le public à des projections de grands classiques, suivie d'une « leçon » animé par Alain Garel, historien du septième art et spécialiste de l'analyse filmique. Ce dernier revient, image à l'appui, sur des scènes-clés de l'œuvre. **Tarif : 5 €.**

Evénement

Le 12e Festival du Cirque fait honneur au Canada

Vous ne voulez pas manquer l'édition 2011 du Festival : les réservations sont ouvertes sur le site Internet : www.cirqueduvaldoise.fr
Vous saurez tout sur cette édition ambitieuse qui sera notamment marquée par l'arrivée d'un tout nouveau chapiteau de 3000 places appartenant à la famille Bouglione. « *Nous souhaitons accueillir 16000 spectateurs cette année contre 11000 l'année dernière* » explique Jean-Marie Etienne, président de Cap Domont et chef d'orchestre du Festival. « *C'est un objectif réaliste pour ce festival qui a progressivement acquis ses lettres de noblesse. Il nous faut désormais un chapiteau plus adapté à la dimension prise par l'événement* ».
Pas de changement en revanche pour l'implantation du chapiteau dans le parc des Coquelicots, moyennant quelques aménagements techniques qui seront réalisés par la Ville.

Lumière sur le programme

Nation invitée d'honneur cette année : le Canada, pays qui a vu naître le célébrissime Cirque du Soleil dont les représentants sont attendus à Domont pour le Festival. Une belle marque de reconnaissance.
Côté spectacle, les organisateurs ont placé cette édition sous le signe de l'humour avec deux très grandes stars du monde du cirque : le clown Italien Fumagalli pour représenter la tradition et l'Allemand Peter Schub, dans un style plus contemporain inspiré de l'univers du cinéaste Jacques Tati.
Autre nation phare une nouvelle fois représentée : la Russie avec deux numéros très attendus, les Vorobiev (balançoire) et les Khubaev dans un numéro innovant de sauts sur ressorts.
La France sera représentée par des danseurs acrobatiques révélés par l'émission de M6 « Incroyable talent », « les échos liés ». Enfin, pas de cirque sans numéros de domptage : cette année éléphants et chevaux fouleront le sol de la piste domontoise ; le tout présenté par Nathalie Simon, une nouvelle fois fidèle à ce rendez-vous.
Rappelons que ce Festival International est organisé par l'association Cap Domont avec le soutien du Conseil général du Val d'Oise et de la Ville de Domont. Un énorme travail de préparation et d'organisation porté par les 12 bénévoles de l'association et 80 bénévoles au total pendant toute la durée de l'événement.
Renseignement : 01 39 91 58 02



Environnement

STOP aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou au pied d'un conteneur est un comportement malheureusement encore trop fréquent à Domont ! Ces dépôts sauvages polluent les sols, dégradent nos paysages... et sont passibles de contraventions. Méfiez-vous, la Police Municipale veille !

Pneus, encombrants, peintures, tout venant, D3E, bouteilles de gaz... Abandonnés sur la voie publique n'importe quand, ces objets enlaidissent notre cadre de vie. Ils obligent aussi la Ville de Domont, à les faire enlever et mener vers des centres de traitement à ses frais. Ce qui revient à payer deux fois leur évacuation normalement couverte par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères acquittée par les Domontois !

Un surcoût inutile pour la ville

La Ville a été contrainte de dédier spécialement un agent à l'enlèvement quotidien des dépôts sauvages, qui sillonne chaque jour les rues domontoises à bord de sa camionnette. Et figurez-vous que chaque semaine, ce sont deux bennes entières de déchets qu'ils rapportent aux Services Techniques. C'est là que ces déchets sont stockés et triés, en vue d'un envoi vers des filières spécialisées. Pour avoir un ordre d'idée, par exemple rien que pour les bouteilles de gaz, c'est 1 621 € dépensés chaque année et près de 2 bennes de 20m³ récoltées chaque semaine!

La propreté, l'affaire de tous

Outre les « erreurs » ou « oublis » des consignes de tri lors de la collecte des encombrants - produits non autorisés - différents endroits sur notre commune ont été clairement identifiés comme étant des dépôts sauvages.
On en trouve, par exemple, rue des Poiriers, rue des Charbonniers, à l'angle de la rue Auguste Rouzé et de l'allée des Bleuets, place du marché, chemin 14 ou encore parking Gambetta. De son côté, la Ville réfléchit actuellement à différentes pistes pour lutter contre ces dépôts sauvages : aménagements urbains de type barrière ou borne.



Le mot des élus...

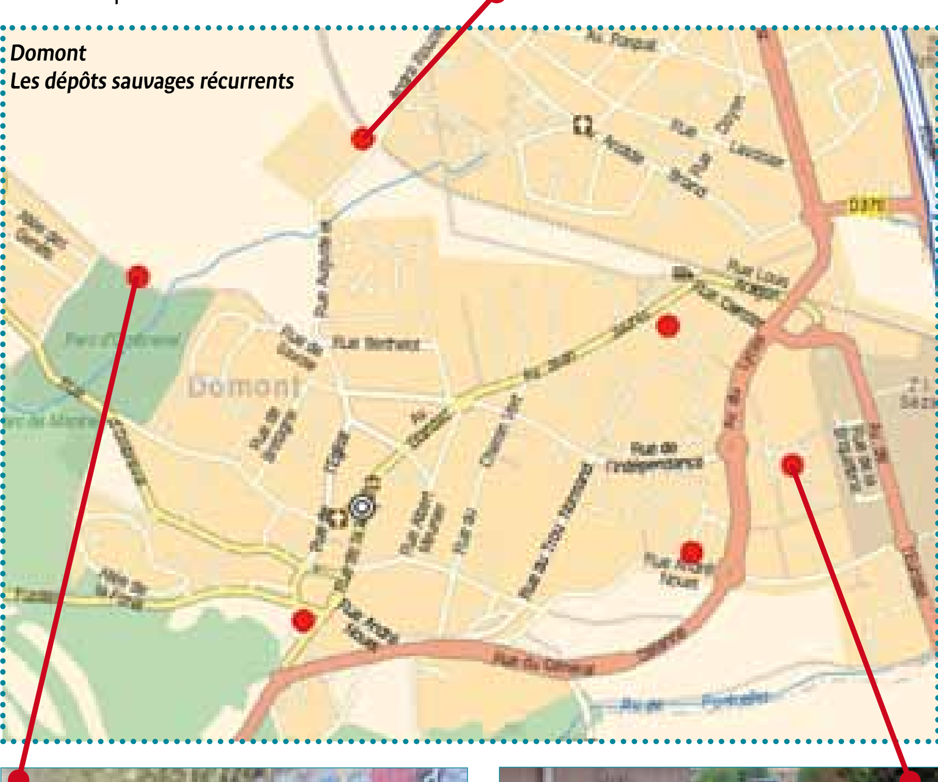
Frédéric Bourdin
Maire-Adjoint délégué aux Services Techniques et à la Police Municipale

« N'hésitons pas à le dire Domont est une ville propre et agréable. Néanmoins, des dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants de plus en plus nombreux entachent le paysage urbain de notre commune. Ces désagréments nous font réagir au quotidien. Nous ne souhaitons pas basculer sur des modes répressifs néanmoins la loi existe et ce sont des options que nous devrons mettre en place pour que chacun puisse profiter de son environnement si la situation venait à perdurer. C'est aussi du rôle de la Police municipale de prévenir, et de protéger les administrés de ce type de nuisances visuelles et urbaines. »

Martine Gambart
Conseillère municipale déléguée à la Propreté urbaine

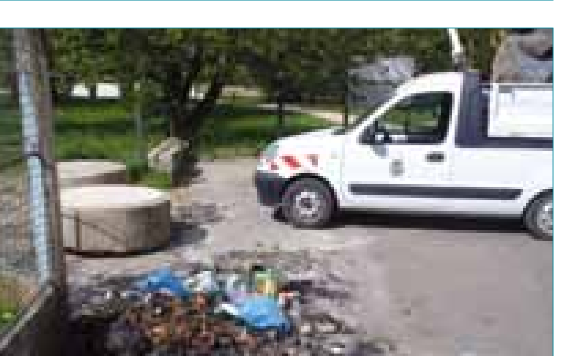
« Avec notre cadre de vie et nos espaces verts, nous sommes fiers de nos deux fleurs ; il serait dommageable de détériorer nos espaces de vie par des encombrants. Aller à la déchetterie, ou sortir les encombrants la veille seulement de la date de passage sont des règles simples pour maintenir la propreté urbaine de notre ville.
Nous avons cartographié des points noirs de dépôts sauvages. Afin de les stopper, nous réfléchissons à l'installation d'un mobilier urbain qui empêcherait le passage de véhicule (barrières, bornes). »

Domont
Les dépôts sauvages récurrents

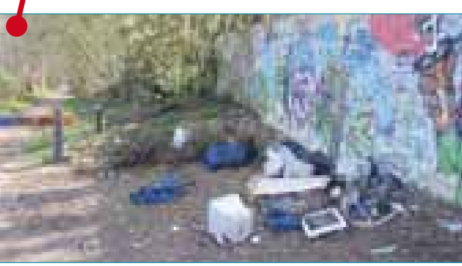


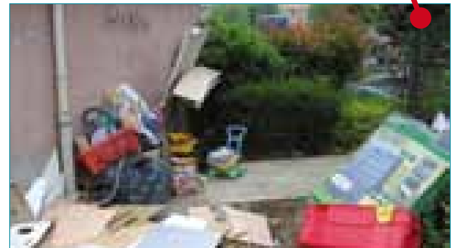


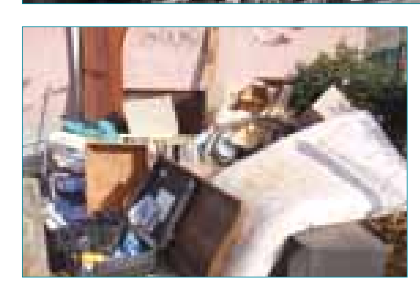












Les encombrants, je les dépose au bon moment !

Inadmissibles et coûteux pour la collectivité, les dépôts sauvages n'ont rien à faire dans nos rues ! Malgré les moyens dévolus à l'entretien de l'espace public tant par la ville de Domont que par la CCOPF, des dépôts d'encombrants perdurent sur la voie publique hors périodes de ramassage. Pourtant, nul n'est sans ignorer qu'il existe un calendrier de passage établi par le Sigidurs auquel chacun doit se conformer.
Notre commune est ainsi divisée en 2 secteurs qui ont chacun leur jour de ramassage déterminé :
> Pour les rues bleues : le mardi précédant le 3e vendredi de chaque mois;
> Pour les rues rouges : le 3e vendredi de chaque mois.



Pour les modalités d'accès aux déchetteries, jours & horaires d'ouverture :



www.sigidurs.fr

Et la loi dans tout ça ?

Selon l'article L541-2 du Code l'Environnement, *« Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'Homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter les dits effets »*.
Si le dépôt est contraire aux prescriptions légales, le Maire fera application du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Environnement qui lui donnent toute faculté pour agir : courrier de mise en demeure, procès-verbal, arrêté et dépôt de plainte auprès du procureur de la République.

De 164 à 206 € de l'heure encourus d'amende

Sur constatation de dépôts sauvages, la Police Municipale peut désormais demander une collecte exceptionnelle auprès du Sigidurs. Mais attention, cela ne sera pas sans conséquence pour les contrevenants qui devront mettre la main au porte-monnaie pour réparer leurs actes d'incivilité : 164,03 € TTC/heure en semaine - 206,78 € TTC/heure les dimanches et jours fériés. La durée d'enlèvement étant fonction de la quantité des déchets bien sûr, et du temps de transport jusqu'au site de traitement adéquat. De quoi dissuader, espérons-le, les plus récalcitrants !

Adoptez la déchetterie attitude

À moins de dix minutes en voiture, deux déchetteries du Sigidurs sont à votre disposition :
- à Sarcelles - Rue des cultivateurs - ZAE des Tissonvilliers
- à Bouqueval/Le Plessis Gassot - Route d'Écouen à Bouqueval
Ouvertes 7/7 jours, sans interruption le samedi de 9h à 19h. Fermée le jeudi à Bouqueval. Détails des horaires par jour et par saison sur www.sigidurs.com.
Dépôts autorisés : encombrants, déchets électroniques et électriques (télévisions, réfrigérateurs, ordinateurs), gravats et matériaux inertes, déchets végétaux (produits d'élagage, tontes de pelouse, branchages), bois, carton, ferraille, huiles de vidange, piles et batteries usagées, verre, solvants, peintures, pesticides, écrans...

Cas spécifique : les déchets dangereux ménagers



À la maison, pour entretenir, nettoyer, décorer et fleurir nous utilisons une quantité de produits potentiellement dangereux pour notre santé et pour l'environnement.
Une fois vides, pots, bidons, pulvérisateurs, bouteilles et autres récipients contiennent toujours des restes de produits qui ne peuvent être traités comme des déchets banals.

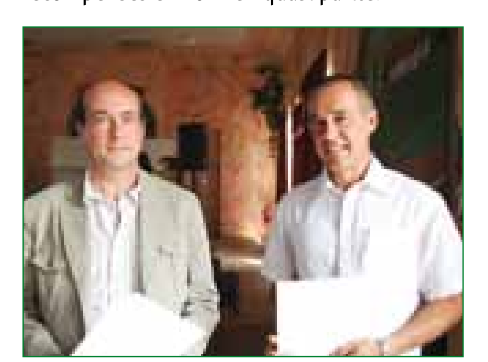
> Prochain passage du véhicule planète à Domont : Dimanche 11 septembre, place du marché, de 9h à 12h.

Le travail récompensé



Samedi 7 mai s'est déroulée la cérémonie de remise des médailles du travail aux Domontois en présence des élus de la Ville, et des familles des primés. L'occasion pour Jérôme Chartier, Député-Maire de Domont de les féliciter et les remercier au nom de leurs entreprises pour 20, 30, 35 et 40 ans de vie professionnelle bien remplie. Ils étaient 85 récompensés en 2011 en quasi parité.





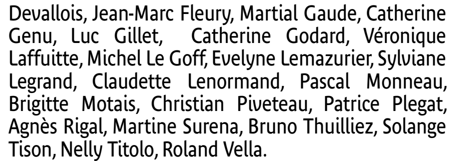












Médailles Grand Or (40 ans) : Claudie Atouani, Jacqueline Bialecki, Chantal Bourcier, Christiane Desweemer, Martine Devaucoux, Dominique Floquet, Danielle Godaillier, Sylviane Legrand, Nadine Lejaille, Paulette Lenot, Alain Molinaro, Jean-Marie Pince, Serge Ruiz.

Médailles Or (35 ans) : Maurice Ayoul, Catherine Beaufume, Jean-Noël Bellier, Fabienne Ben Soussan, Marc Blancpatin, Nadine Bordier, Jocelyne Caqueret, Maryse Carre, Haddou Channouf, Marlène Coleta, Manuel De Oliveira Araujo, Jean-Marc Leclercq, Marianne Lefebvre, Sylviane Legrand, André Milleville, Bruno Thuilliez, Dionisio Santos-Rebelo, Christian Valadou, Dominique Wynant.

Médailles Vermeuil (30ans) : Yvon Belleval, Jean-Pierre Bianconi, Sabine Boucher, Hervé Chemin, Marie-Christine Delaire, Michel Del Grosso, Brigitte Devallois, Jean-Marc Fleury, Martial Gaude, Catherine Genu, Luc Gillet, Catherine Godard, Véronique Laffuitte, Michel Le Goff, Evelyne Lemazurier, Sylviane Legrand, Claudette Lenormand, Pascal Monneau, Brigitte Motais, Christian Piveteau, Patrice Plegat, Agnès Rigal, Martine Surena, Bruno Thuilliez, Solange Tison, Nelly Titolo, Roland Vella.

Médailles Argent (20 ans) : Martine Belorgey, Marie-Christine Berthelot, Catherine Buchot, Sébastien Capelle, Virginie Capelle, Charles-Denis Caristan, Nathalie Durandiere, Bernadette Dutrannoy, Christine Fromentaux, Pascal Gaudissard, Frédérique George, Jean-Michel Goriot, Yves Jugie, Laure Kus, Sylviane Legrand, Patricia Margalhaes, Patrick Merrant, Corinne Queune, Véronique Ramain, Alex Rambinaising, Véronique Remy, Annie Rugo, Martine Surena, Bruno Thuillez, Murielle Thuillez, Martine Viel.



Remise de médailles, de diplômes et de grades au centre de secours

Les Sapeurs-Pompiers de Domont ont respecté une tradition bien établie en organisant une cérémonie de remise des grades et distinctions à la fois solennelle et familiale... Dans l'esprit de la caserne, le major Aubin qui fêtait sa première année à la direction du centre de secours, s'est félicité de l'excellente ambiance qui anime le groupe de 30 volontaires et 16 professionnels en charge de la protection de Domont et de huit communes environnantes. " *L'engagement au sein des sapeurs pompiers demeure l'un des engagements civiques les plus forts* " a rappelé le chef de centre devant de nombreux élus municipaux de Domont et du secteur.



Établissements Saint-Pie X

Les jeunes mobilisés contre le cancer

Mercredi 27 avril, la Fondation d'Auteuil a remis un chèque d'un montant de 249 € à la Ligue Contre le Cancer du Val-d'Oise, représentée par sa présidente Ethel de la Rochefordière.

Une somme récoltée en février dernier à l'occasion du cross organisé par les établissements Saint-Pie X, qui lui même faisait suite à une campagne de prévention contre le tabagisme menée auprès des élèves.

Il est d'ores et déjà envisagé qu'un autre projet sera mené l'an prochain autour de la prévention du cancer. Les élèves de 4ème et de 3ème mèneront des recherches et transmettront le fruit de leur travail aux plus jeunes, les 6ème et les 5ème.

Le travail se clôturera en fin d'année par une présentation de saynètes théâtrales.







Jeudi 2, samedi 4 et dimanche 5 juin

L'O.D.E.R, la plus grande brocante de charité d'Ile-de-France

L'O.D.E.R est une association loi 1901 regroupant 500 bénévoles de plus de 80 communes des environs de Montmorency. Elle a pour but d'aider financièrement les associations qui s'occupent des personnes âgées, handicapés et de familles en difficulté. Chaque année, le dimanche précédent l'Ascension, l'O.D.E.R effectue un grand ramassage : plus d'une centaine de bénévoles dans 40 camions viennent à votre domicile chercher tous les objets encore utilisables que vous voulez donner : meubles, antiquités, tableaux, bibelots, livres, revues, tapis, literie, appareils électroménagers, luminaires, vêtements, chaussures, maroquinerie, outils, vélos, cycles, vaisselles, jouets, disques, Hifi, informatique, accessoires en tous genres…

Tout ce qui est ramassé sera vendu au grand marché aux puces, le jeudi de l'Ascension et le week-end suivant, à Montmorency.

47ème édition de l'O.D.E.R
Ramassage gratuit : dimanche 29 mai sur simple appel au 01 39 64 39 87 ou 52 46
Marché aux puces – Montmorency (12 bis, avenue Victor Hugo) : jeudi 2 juin de 9h à 18h30, samedi 4 et dimanche 5 juin de 10h à 18h30.
Renseignements : www.oder95.com



Découverte d'une entreprise

Ebist, une entreprise familiale, constructrice de centres commerciaux



Créée à Deuil en 1966, la société a déménagé en 2009 pour s'installer dans la zone d'activités des Fauvettes à Domont.

Chez l'entreprise Ebist, la famille, c'est sacré. Annie et Gino Paron travaillent ensemble avec leur fils, Sébastien et leur belle-fille, Sophie. Située dans la zone d'activités des Fauvettes, cette entreprise de maçonnerie générale et de travaux de gros oeuvre s'est spécialisée au fil des années dans la construction de locaux pour des entreprises du secteur de l'industrie et dans la réalisation de centres commerciaux. Cette petite PME (17 salariés) a notamment travaillé sur le chantier de Val-d'Europe à Marne-la-Vallée, sur l'agrandissement d'un hypermarché à Nogent-sur-Oise, ou sur l'aménagement d'un magasin à La Queue-lez-Yvelines. « *Par le passé, nous avons aussi réalisé de belles villas du côté de Montmorency et d'Enghien-les-Bains mais c'est fini. La crise est passée par là* », affirme Annie Paron, qui a monté la société Ebist (Environnement, bâtiment, international, services, transactions) avec son mari il y a quarante-cinq ans.
À l'époque, Gino Paron, jeune maçon originaire de Vénétie, voulait lancer son affaire. Annie, qui n'était pas prédestinée à exercer dans ce domaine, l'a aidé en s'occupant de la partie administrative. Pendant plus de trente ans, les époux ont travaillé dans leur pavillon de Deuil-la-Barre. « *Nous avons cherché pendant des années à acheter des locaux adaptés à notre activité mais nous n'en trouvions pas. Bien souvent, c'était de la location ou cela ne convenait pas* », raconte la PDG de la société.

En 2009, ils ont fini par trouver leur bonheur à Domont. « *Cela correspond à nos critères : un espace de 400 m² avec une partie en bureaux, un local couvert pour stocker du matériel et garer nos camions et un endroit pour mettre des bennes. En plus, c'est proche de chez nous et de nos fournisseurs* », explique Annie Paron.
Une localisation de surcroît stratégique pour satisfaire une clientèle basée en Ile-de-France mais aussi dans l'Aisne, la Somme et le Nord.

Ebist : 6 rue de la Briqueterie.
Contact : par téléphone au 01 30 11 21 30
par fax au 01 39 91 22 52
ou par E-mail : à ebist.sas@orange.fr
www.ebist.com


Ebist réalise des travaux de gros œuvre et de maçonnerie générale.

Ebist en chiffres

4 : le nombre de camions de la société.
17 : le nombre de salariés.
400 : surface en mètres carrés des locaux de l'entreprise.
1966 : année de création de la société.
2009 : année d'installation dans la zone d'activités des Fauvettes.
2,5 millions : en euros, le chiffres d'affaires réalisé en 2009.

En direct de la CCOPF

Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France

Le budget primitif 2011

Le Conseil communautaire a voté le budget primitif 2011 le 28 avril dernier. Pour l'année 2011, le budget de la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France s'élève à 29 396 791 €. Les dépenses de fonctionnement représentent près de 21 000 000 €, alors que les dépenses d'investissement représentent près de 8 000 000 €.

Les nouvelles ressources de la Communauté de Communes

Suite au projet de loi de finances de l'année 2010 et l'année 2011, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont vu leurs ressources modifiées profondément :

La Contribution Economique Territoriale (C.E.T) *(anciennement Taxe Professionnelle T.P)*
Celle-ci se décline en deux composantes :
- La cotisation foncière des entreprises (CFE), fondée sur les bases foncières (**3 632 399 €**).
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux – fixé au niveau national – sera progressif, allant de 0% pour les entreprises de moins de 500 000 € de chiffre d'affaires à 1,5% pour les entreprises de plus de 50 M€ de chiffre d 'affaires. (**1 285 359 €**).
S'y ajoute un impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), frappant les activités non délocalisables (énergie, télécoms, transport ferroviaire) pour limiter le gain correspondant à la suppression de la TP (**44 880 €**).
Et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), (**1 268 242 €**).

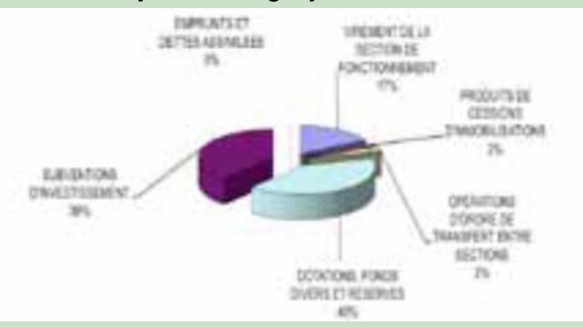
La Taxe d'habitation (T.H) et la taxe foncière non bâtie (T.F.N.B)

Suite aux nouveaux projets de loi de finances, les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal), telles que la CCOPF, qui avaient fait le choix d'une fiscalité unique, c'est-à-dire taxer uniquement les entreprises, sans toucher aux impôts des ménages, deviennent à compter de 2011 des EPCI à fiscalité mixte. En d'autres termes, ces nouvelles collectivités bénéficient donc de la part taxe d'habitation et la taxe foncière non bâtie anciennement perçue par le Conseil Général en plus de l'impôt des entreprises. Pour les habitants du territoire, il n'y aura aucune différence, car la part perçue par le Conseil Général sera dorénavant perçue par la CCOPF, et le montant restera stable puisque le produit des recettes 2011 sera égal aux recettes 2010.

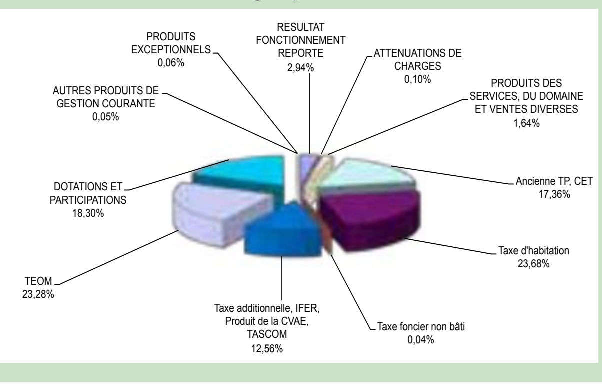
Les principales dépenses de fonctionnement par compétence

- **La gestion des déchets ménagers : 4 882 690 €**
- **l'entretien des équipements sportifs : 6 152 652 €**
- **La gestion de la piscine d'Ezanville : 843 145 €**
- **La gestion du théâtre Silvia Monfort : programmation culturelle et entretien : 638 669 €**
- **L'entretien des réseaux d'éclairage public : 795 000 €**
- **L'entretien des voiries communautaires : 87 000 €**
- **Les aires des Gens du Voyage : 139 271 €**
- **L'emploi et le développement économique : 152 325 €**
- **La vidéoprotection et prévention de la délinquance : 264 039 €**

Recettes d'investissement pour le Budget primitif 2011



Répartition des recettes de fonctionnement du Budget primitif 2011



Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Dynamic Automobiles, un nouveau concessionnaire

Une nouvelle concession automobile a ouvert ses portes à Domont. Située près du lycée, Dynamic Automobiles, distributeur du réseau Distinxion/Zéro KM, propose un large éventail de véhicules neufs et d'occasion, environ 3 000 au total. Dans ses locaux de 300 m², une vingtaine de voitures est exposée.
Les deux gérants associés, Mickaël Pires, 32 ans, et Malik Amirouche, 45 ans, ont précédemment travaillé à l'agence Seat de Domont, qui a fermé il y a quelques années. « *C'est un retour aux sources dans une ville où j'ai la chance d'avoir une clientèle* », explique Malik Amirouche, originaire de la commune qui a souhaité revenir à ses premiers amours après avoir dirigé pendant cinq ans un supermarché à Enghien-les-Bains.



Dynamic Automobiles, 35 avenue du lycée.
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 09 81 23 41 28.
Site Internet du réseau Distinxion/Zéro KM : www.autos.fr

Un ostéopathe à domicile

Vous souhaitez soigner vos problèmes de dos, vos maux de têtes ou vos douleurs osseuses ? Inutile de vous déplacer. Stig Avoine, jeune ostéopathe de 25 ans, propose ses services à domicile. Après un cursus de 5 ans au sein de l'institut Atman de Sophia Antipolis (Nice), et un séjour d'un an chez un ostéopathe australien, il a décidé de s'installer à Domont d'où sa compagne est originaire. Equipé d'une table de massage, il s'occupe de tous patients, des nourrissons aux personnes âgées. La séance dure environ 45 minutes.

Contact : 06 63 88 72 31 ou stig.avoine@gmail.com.



Coups de cœur

Bibliothèque - Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Coup de cœur boréal



La littérature scandinave était à l'honneur cette année au Salon du Livre de Paris.

C'est donc l'occasion de lire ou relire certains classiques et de découvrir quelques auteurs contemporains, cette littérature ayant à nouveau le vent en poupe, le succès planétaire d'un certain Stieg Larsson avec *Millénium* n'y étant pas étranger.

Malgré des traditions, une culture et une histoire très différentes, les littératures de ces pays nordiques ont toutes la même célébration de la nature, de l'amour et de la mort, et le même goût pour les âmes sombres et tourmentées.

Venez découvrir quelques-uns de ces auteurs à la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, qui malgré la diversité de leur écriture, ont ce même plaisir à raconter des histoires, à l'instar de leurs ancêtres : Peter Hoeg, Jorn Riel pour le Danemark, Arto Paasalinna, Sofi Oksanen pour la Finlande, Arnaldur Indridason, Audur Ava Olafsdottir pour l'Islande, Jo Nesbo, Herbjorg Wassmo pour laNorvège et enfin, Per Olov Enquist, Torgny Lindgren, Göran Tunstrom, Camilla Läckberg, Björn Larsson pour la Suède… et d'autres encore…

Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66, avenue Jean Jaurès
Renseignements : 01 74 04 22 10

Rencontre

Entre rêve et réalité

Hervé Arnoul, issu d'une famille de Domontois depuis quatre générations, a remporté la finale du prix des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) qui a eu lieu fin avril, dans la catégorie maquette d'architecture. A cette occasion, Jérôme Chartier est allé lui rendre visite dans son atelier. Portrait d'un artiste artisan…



Hervé Arnoul est maquettiste patrimonial : son métier, et sa passion consistent à redonner vie à l'histoire, en la miniaturisant, et en se rapprochant au maximum de la réalité d'une époque précise. Réalité, qui lui, le fait rêver. Voyage dans le temps…

Comment vous est venue cette passion ?

Après le Bac, j'ai préparé un cursus en design industriel, mais l'objet ne me passionnait pas. Ce que je souhaitais faire, et cela depuis longtemps, c'était de l'architecture… Mais je n'étais pas assez matheux, m'avait-on dit. Après mon cursus, j'ai eu la chance de rencontrer des personnes qui m'ont fait confiance. Le volume m'intéressait plus que le dessin. Mon premier vrai projet a été une maquette de restauration d'époque mi-18ème de la Cathédrale de Reims. Suite à cela, j'ai remporté le prix du Jeune Artisan, décerné par Pèlerin Magazine et Bayard Presse, et j'ai voulu en faire mon métier.

Êtes-vous fier de représenter Domont pour le concours du MOF ?

Je suis né à Domont, et ma famille est domontoise depuis près de quatre générations. J'ai donc un ancrage profond avec ma ville, et une affection particulière pour ce territoire. Mon grand-père était forgeron d'art. De nombreuses grilles de châteaux et pavillons à Domont et dans le département sont passées entre ses mains, et j'aime me balader pour me souvenir, car j'avais pris l'habitude de le voir travailler, même si, à cette époque, je *« n'étais pas doué de mes mains »*.

Maquettiste patrimonial Quelles sont les étapes de votre travail ?

Une maquette c'est environ 900 à 2 500 heures de travail. Dans un premier temps, il y a un important travail de recherche, d'archives, car très souvent le site n'existe plus ou a été malmené au cours de l'histoire. Je collecte des documents : plans topographiques, imagerie, bibliographie… Dans un second temps, je redessine les plans sur la base d'un reportage photo du site existant, je choisis une échelle de reproduction : et je me mets au travail ! Chaque pièce est façonnée à la main dans un travail quasi monacal.

Quel est l'avenir d'un meilleur ouvrier de France. ?

Je suis très heureux d'avoir remporté le prix du MOF.

Il me permettra d'avoir une vraie crédibilité à l'international. Je m'intéresse beaucoup au patrimoine japonais et j'aimerai pouvoir avoir des commandes à ce sujet car ils ont une grande considération du savoir manuel. Enfin, ce prix m'ouvrira des portes de l'autre côté de l'Atlantique où les mécènes sont nombreux à s'associer à des projets patrimoniaux français.

Enfin, ce concours prestigieux est aussi un diplôme de l'Éducation nationale et va me permettre plus facilement de travailler avec l'État lors de vacation

De formidables projets s'annoncent pour l'avenir...

Coulisses de l'évolution de la maquette







Reconstitution - Etat actuel du Château de Chaumont-sur-Loire

Images d'hier et d'aujourd'hui

Avec le concours de l'Atelier d'Images Domontois

La croix Martin





Fête des voisins : mode d'emploi

Un banquet en plein air auquel tout le monde peut participer. Il suffit de ramener un petit quelque chose à manger ou à boire. Le but étant de prendre le temps de discuter avec ceux que l'on croise chaque jour dans sa rue ou dans sa cage d'escalier de façon trop furtive au quotidien…

Le principe est simple :

Si vous souhaitez participer, prenez contact avant le 20 mai avec le service animation de la Ville qui mettra à votre disposition affichettes, invitations, tee-shirts et ballons marqués «Fête des voisins».



Il vous suffira de mettre une affiche dans votre hall ou devant votre maison en y inscrivant l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boites aux lettres.

N'hésitez pas à vous regrouper entre voisins pour que la Fête soit plus grande.

La Ville met à votre disposition tables et chaises…

Quand on vous dit que tout le monde participe !

Inscriptions au 01 39 35 56 15

Rendez-vous aux jardins

Plus de 2 000 jardins participeront à la 9ème édition des « Rendez-vous aux jardins » en France organisés par le Ministère de la Culture et de la Communication les vendredi 3 juin (journée destinée plus particulièrement aux scolaires), samedi 4 et dimanche 5 juin sur le thème : *Le jardin nourricier*. Dans de nombreux parcs et jardins, le jardinier sera invité, tout au long de ces trois journées, à montrer son univers au public. D'autres temps forts animeront les 2 000 parcs et jardins dont 400 d'entre eux seront ouverts à titre tout à fait exceptionnel : visites guidées démonstrations de savoir-faire, expositions, jeux/concours, ateliers pour les enfants, ouvertures jusqu'au crépuscule… Enfin, pour découvrir le jardin, des propriétaires remettront à chaque visiteur une fiche explicative comportant des informations de type historique, géographique, architecturale, botanique.

A Domont aussi, ils vous accueillent dans leurs jardins…

Les participants sont :

- **Le Jardin des rêves (22 allée du Lac)** ouvert samedi et dimanche de 14h à 19h avec des animations, des conférences, et un concert thérapeutique samedi à 20h30. **Réservation au 01 39 91 27 46.**
- **Les Jardins d'Alain (rue André et Auguste Rouzée).** Ces derniers sont ouverts samedi et dimanche toute la journée.

Consultez les programmes complets sur le site Internet de l'opération national www.rendez-vousauxjardins.culture.gouv.fr

Tournoi de foot du 1er mai



Le 1er mai a eu lieu le tournoi des débutants poussins organisé par le FC Domont au Stade des Fauvettes. Ils étaient près de 1 000 : 24 équipes débutants et 24 équipes poussins étaient conviées. Ils étaient venues de toute l'Ile-de-France pour s'affronter dans des rencontres amicales. Pendant que certains jouaient, les autres enfants participaient aux stands de kermesse mis en place par les organisateurs, dans une ambiance festive : chamboule tout, jonglerie et tombola ont remporté un joli succès.
Si tous les enfants ont reçu une belle médaille, ce sont les équipes de Sarcelles, (U7, U8), Fontenay-en Parisis (U9) et FC Solitaire (U10 et U11) qui ont remporté les premières places. Bravo à eux !





Mireille et Eric Lamblin, coureurs à sang pour sang



Mireille et Eric Lamblin espèrent récolter plus de 1 500 euros de dons.

Mireille et Eric Lamblin sont animés par ce que l'on appelle le don de soi. Ce couple de Domontois va participer pour la deuxième année consécutive à la course des héros. Cet évènement sportif et caritatif, qui aura lieu au parc de Saint-Cloud le 26 juin, a pour but de récolter des fonds pour des causes solidaires. Chaque participant peut courir pour l'association humanitaire de son choix. Les Lamblin ont choisi une nouvelle fois de porter les couleurs de l'association Laurette Fugain, qui a pour objectif la sensibilisation aux dons de plaquettes et de moelle épinière dans la lutte contre la leucémie. « *Lorsque l'on est malade et que l'on a besoin d'un don de plaquettes, on peut parfois attendre des heures à l'hôpital. Le grand public n'en est pas suffisamment conscient* », explique Mireille Lamblin dont la mère est décédée d'une leucémie à l'âge de 74 ans.
L'an passé, les époux avaient collecté 1 440 euros grâce à 40 donateurs au bénéfice de l'association. Leur objectif pour cette édition 2011 ? Dépasser la barre symbolique des 1 500 euros et pourquoi pas attirer un ou des coureurs supplémentaires. Leur fils de 15 ans, l'enfant d'une amie et un collègue de travail sont venus grossir les rangs de leur équipe baptisée « Man Lisette », en hommage à la mère de Mireille. « *On encourage la famille, les amis et les gens qui le souhaitent à faire un don sur notre site internet* », souligne la Domontoise âgée de 46 ans. Pour ce qui est de l'épreuve, rassurez-vous, pas besoin d'être un grand sportif pour y participer. La longueur du parcours est de 6 kilomètres et les participants l'effectuent à leur rythme, dans la joie et la bonne humeur.

Vous pouvez adresser vos dons sur Internet en vous connectant sur le site de Mireille : http://2011.coursedesheros.fr/mireillebeaudry-lamblin1 ou d'Eric : http://2011.coursedesheros.fr/ericlamblin1
Contact : 06 03 97 44 24 ou herosdedomont@free.fr

Un challenge sportif et caritatif

La Course des héros fait partie du circuit européen « Heroes Race », destiné à collecter des fonds pour une association et à faire connaître sa cause auprès du grand public. Pour sa première édition en 2010 à Paris, l'évènement a rassemblé 600 coureurs représentant 45 associations, mobilisé 7 200 donateurs et permis de récolter 300 000 €.
Afin d'y participer, chaque personne doit avoir collecté au moins 300 €. L'an passé, l'association Laurette Fugain était celle ayant rassemblé le plus grand nombre de coureurs (43 sur 47 inscrits). Elle avait obtenu 28 337 € grâce à 814 donateurs.
http://2011.coursedesheros.fr/

Paroles de président

Philippe Sauvage, enseignant-fondateur du Karaté club de Domont



Comment vous est venue cette passion pour le karaté ?
J'ai d'abord été nageur et faisais du relais au club de Montmorency. Et puis, j'avais des copains qui avaient commencé le karaté à Ezanville. Le combat, la notion de contrôle, de gestion de ses émotions, commencer à apprendre à se défendre, cela me tentait. Mais je nageais tous les jours et ne pouvais pas prendre le risque de me blesser. C'est à l'âge de 20 ans, lorsque j'étais à l'armée que j'ai commencé à pratiquer des arts martiaux. Lors de mes permissions, j'allais m'exercer au dojo d'Ezanville, chez Jean-Claude Cornu. C'est lui qui m'a transmis la passion de ce sport, que je pratique depuis maintenant trente ans.

Pouvez-vous nous présenter votre club en quelques mots ?
Je l'ai créé en 1993. Il n'y avait pas de club à Domont à l'époque. Au début, nous n'avions pas de créneau dans une salle municipale. Donc, on louait une petite salle de 35 m² au centre Energie forme. On multipliait les heures pour limiter le nombre d'enfants par séance. On a fonctionné comme cela jusqu'à ce que le dojo ouvre en 2006. Cela nous a permis de diminuer de 90 euros les cotisations. Aujourd'hui, le club compte 135 licenciés, dont 56 nouveaux cette année. Dans les catégories enfants, en termes de résultats, on rivalise avec Sarcelles qui compte 700 adhérents et est le meilleur club de France.

Quelles sont les qualités requises pour être un bon karatéka ?
D'abord, le courage, mais dans le sens où il faut être prêt à souffrir physiquement et psychologiquement, car le karaté vous confronte à vos défauts. Dans ce sport, votre principal adversaire, c'est vous même. C'est d'ailleurs ce que je dis à mes élèves. Le karaté ne vous rend pas invincible, il doit vous permettre d'évoluer. Il faut aussi être capable de se remettre en question et rester humble.

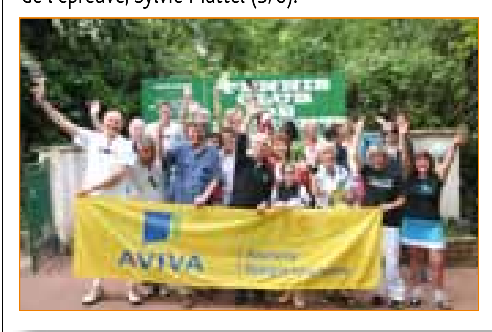
Quelle est l'actualité de votre club ?
Il y aura prochainement les championnats de France pupilles et benjamins où nous avons sept jeunes engagés au total. Une assemblée générale va par ailleurs bientôt refondre le bureau. Des parents devraient se porter candidats et remplacer les démissionnaires. Nous avons aussi un projet : celui de faire découvrir la pratique du karaté dans les écoles de Domont, peut-être pour la rentrée 2011.

Renseignements : www.chez.com/kcdomont

L'écho des clubs

Tournoi Open Aviva

Encore une bien belle édition pour le Tournoi Open Aviva 2011 ! En effet tout y était : le soleil, un nombre important de participants, de supporters et surtout de magnifiques parcours domontois ! Laurent Ravier (30/1) passe 5 tours avec des perfs à 30 et à 15/5, Benjamin Rimaud (15/5) fait une percée dans le tableau +35 ans Messieurs avec 6 tours et deux perfs à 15/4 et deux à 15/3. Les Domontois étaient aussi présents dans les tableaux finaux, notamment Joëlle Vuilletet (30/1) qui remporte le titre en 4ème série +35ans Dames, Stéphane Woets (30/1) est finaliste en 4ème série +35 ans Messieurs, Laurent Goviniaux (30/1) est demi finaliste en 4ème série 35 ans Messieurs. Quand à Natacha Woets (5/6) elle atteint la demi finale du tableau principal chez les +35 ans Dames perdant en 3 très beaux sets face à la future vainqueur de l'épreuve, Sylvie Mattel (3/6).



• Marathon de Rotterdam

Le club d'athlétisme de Domont s'est déplacé en masse le week-end du 9-10 avril à Rotterdam pour disputer le Marathon. Ils sont partis à 32 coureurs et 16 accompagnateurs. 30 coureurs ont passé la ligne d'arrivée.
Marie Prioux, 2ème de sa catégorie (sur 173 concurrentes) et 21ème sur 1200 féminines, a réalisé une performance de niveau national : 2h55'52.
Et nous la félicitons !

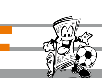


• Rencontre Budokai

Après plusieurs mois de préparation, les 19 et 20 mars 2011, le club de judo sous l'égide de la Ligue de Judo du Val d'Oise recevait les clubs du secteur Est du département pour différentes compétitions.
Au total 468 judokas se sont rencontrés sur les tatamis. Plusieurs représentants du club de Domont ont participé à ces différentes compétitions en défendant fièrement leur chance… et en s'amusant.
Dernière information : après Laetitia, Quentin, Thomas, Cédric et Arnaud, Taylor vient de réussir sa ceinture noire. Félicitations !



L'AGENDA SPORTIF



Samedi 14 mai
Basket – Gymnase Jean Jaurès
Les Benjamins reçoivent Argenteuil à 14h30 ; Les Minimes reçoivent Cormeilles à 16h30 ; Les Cadettes reçoivent Saint-Brice/Groslay à 18h30 ; Les Seniors A reçoivent Argenteuil à 20h30
Football - Stade Jean Jaurès
L'équipe Seniors Féminines reçoit Evry à 15h30
Tennis
L'équipe 1 Dames reçoit Eragny

Dimanche 15 mai
Football - Stade Jean Jaurès
L'équipe CDM reçoit Soisy Andilly Margency à 9h45 ; L'équipe U 17 reçoit St Prix Es à 13h30 ; L'équipe Senior A reçoit Saint Prix à 15h30
Tennis
L'équipe 1 Messieurs reçoit Marines

Samedi 21 mai
Basket – Gymnase Jean Jaurès
Les Mini-poussins reçoivent Sannois / Saint-Gratien à 14h30

Samedi 28 mai
Football - Stade Jean Jaurès
L'équipe U15 reçoit Saint-Ouen-l'Aumone à 16h

Dimanche 29 mai
Football - Stade des Fauvettes
L'équipe vétérans reçoit Auvers-sur-Oise FC12 à 9h45 ; L'équipe Seniors B reçoit Chaumontel Luzarches 2 à 15h30

Mercredi 1er juin
Athlétisme
Championnats 95 sur piste : 10 000 m + 3000m Steeple

Samedi 4 juin
Basket – Gymnase Jean Jaurès
Les Poussins reçoivent Saint-Brice/Groslay à 14h30 ; Les Poussines reçoivent ECOP à 16h30

Samedi 11 juin
Athlétisme
Animation Eveil-Poussins à Domont



Une soirée pleine de... fantasy à la Bibliothèque-Médiathèque

Faire découvrir la littérature fantasy à un public curieux mais pas forcément connaisseur : tel fut l'objectif de ce jeu de quête imaginé par l'équipe de la Bibliothèque-Médiathèque Antoine de Saint Exupéry et auquel ont participé 40 Domontois le 25 mars, jour de lune décroissante. Pas vraiment un jeu de rôle, pas vraiment un jeu de piste, mais un jeu de quête, d'énigmes à résoudre, avec un objectif : sauver le monde des écrits mis à mal par une faille scripto-temporelle particulièrement active à chaque equinoxe de printemps et qui influence les employés de la Bibliothèque-Médiathèque.
Ces derniers ont un comportement bizarre, et le jeu révélera bientôt qu'ils sont possédés par les héros de certains romans de fantasy… Et pendant ce temps-là, les livres s'effacent ! Plutôt embêtant quand il s'agit d'ouvrages mis à disposition du public dans une bibliothèque ! Aux joueurs de comprendre pourquoi, et de partir à la rencontre de personnages extraordinaires : un mage, un elfe, un barbare, une guerrière, une fée, la reine des neiges et… une bibliothécaire aigrie !
À chaque rencontre, ils reconstituent le puzzle qui permettra de mettre fin à l'étrange phénomène.

Une quête fantastique pour un plaisir partagé

Inutile de dire que les bibliothécaires se sont régalés à écrire ce scénario, et que les participants ont pris au moins autant de plaisir à trouver la clé de l'énigme. La quête s'est terminée tard dans la soirée, par la remise du brevet supérieur de quêteur héroïque, par une petite collation et par un delirium fantasy : les bibliothécaires avaient eu la bonne idée, pour clore la soirée, de projeter des publicités inventées ou revisitées, jouées par les héros de la quête fantastique. Comme si tous avaient souhaité que la faille scripto-temporelle dure encore… et que la soirée ne se termine jamais.


© AID

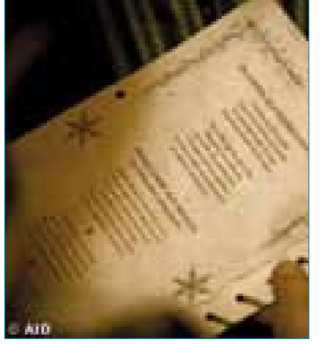
Des expositions qui prolongent l'aventure

Jusqu'au 27 avril, les curieux et les lecteurs de la Bibliothèque-Médiathèque ont pu découvrir les coins et recoins de la littérature fantasy grâce à une exposition, conçue par les bibliothécaires. Pour enjoliver cette dernière, des illustrations " faites maison " avaient été dessinées,et exposées spécialement pour l'occasion.
La bibliothèque a été plongée pendant ces dernières semaines dans un monde fantastique, fantaisiste où la magie était au rendez-vous dans chacun des rayonnages.
Histoire d'inspirer les lecteurs les plus réticents.






© AID


© AID

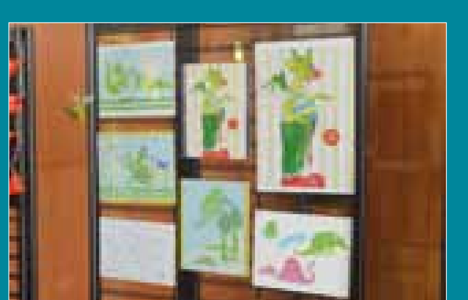

© AID

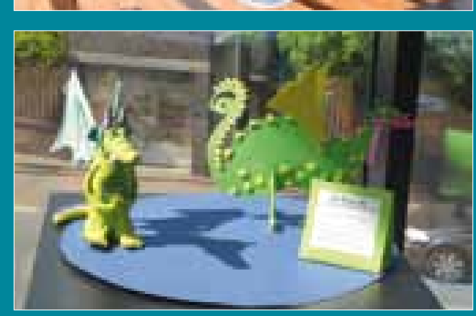


Une histoire de Dragons...

Pour les plus petits ou les plus curieux, Laurence Lubet, illustratrice, a enchanté ces moments de fantaisie avec ses " Dragons ". Petits, grands, verts, bleus... et toujours malicieux, ils se sont invités à travers les quêtes et énigmes de personnages extraordinaires.
Et l'on peut dire que barbares, guerrières, bibliothécaires, dragons, et lecteurs se sont bien amusés...







Un dimanche ludique et gourmand !

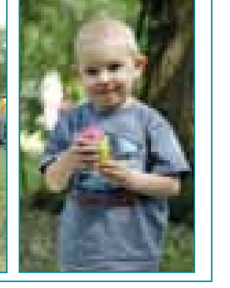
Soleil de plomb pour la traditionnelle chasse aux oeufs qui s'est déroulée dans le parc des Coquelicots le dimanche 24 avril ! Les petits Domontois sont venus comme chaque année nombreux s'amuser à dénicher les poules, oeufs, lapins et autres chocolateries. Les plus malins avaient prévu de mettre un vêtement à poche pour rapporter leur "butin gourmand" à la maison... quant aux autres - les plus gourmands peut-être ! Ils avaient un bon prétexte pour déguster au plus vite leurs chocolats avant qu'ils ne fondent par la chaleur !











Les vacances de nos jeunes en images...



Le 8 mai commémoré avec la légion étrangère



Beaucoup de monde pour la commémoration du 66e anniversaire de la capitulation Allemande du 8 mai 1945. Parti du cimetière après une minute de recueillement, un imposant cortège conduit par Jérôme Chartier, Député-Maire de Domont, Régis Ponchard, Maire-Adjoint aux Cérémonies, les élus de la Ville, un détachement des Spahis de la Colonne D.B, les Sapeurs-Pompiers de la caserne de Domont, la Croix rouge, le Conseil des Enfants et les porte drapeaux des associations patriotiques, s'est ensuite dirigé vers la place de Verdun au son de l'association musicale « L'Espérance ». L'escorte était suivie des voitures militaires présentées par l'association Motors Legend de Cormeilles-en-Parisis et du bus de la Ville qui accompagnait ceux qui avaient fait ce choix de mobilité.

Hommage aux soldats de la liberté, les soldats nationaux et les soldats alliés : Américains, Anglais, Canadiens par le recueillement de tous.

Devant le monument aux morts, Jérôme Chartier, a exprimé sa vision de l'événement historique du 8 mai 1945 qui marque l'histoire de la France, et son attachement au travail de mémoire. Lors du dépôt de gerbe, Place de Verdun, un Piquet d'honneur de la légion étrangère était présent, donnant plus de réalité et d'émotions à la cérémonie. Pierre-Henry Maccioni, Préfet du Val d'Oise, a lu l'allocution du Ministre des Armées à cette occasion. Autre temps fort : la *Marseillaise*, chantée par le Conseil des Enfants. La Ville remercie tous les gendarmes qui ont assuré la sécurité de cette très belle commémoration.



©AID



© Loïc DROUIN



©AID



©AID



©AID



©AID



©AID

©AID

©AID



©AID



©AID



©AID





Les dates

> Vendredi 20 mai
Le club œnologique du CCFM se réunira autour du théme « les vins d'été »
Renseignements : 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr

> Dimanche 22 mai
Le CCFM organise une promenade sur les pas des peintres de la vallée de l'Oise à Auvers-sur-Oise.
Renseignements : 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr

> Mardi 24 Mai
Le Club Féminin organise une journée en Picardie : Visite de l'Abbaye de Valloires et de ses Jardins. Repas au restaurant suivi de la visite d'une vannerie - Départ à 6h15 de la Mairie de Domont
Renseignements : 01 39 91 52 92

> Dimanche 5 juin
Réunion du Club philatélique du CCFM – salle des Cèdres – de 10h à 12h
Renseignements : 01 39 91 10 22 ou ccfm.domont@orange.fr

> Mardi 7 juin
Le Club Féminin propose une visite/conférence sur les Ponts de Paris du Pont Neuf à la Concorde à 14h – RV au Pont Neuf
Renseignements : 01 39 91 52 92

> Dimanche 12 juin
L'association portugaise organise son festival folklorique au Gymnase Jean Moulin – à partir de 15h
Renseignements : 01 34 73 92 87

Votre Cinéma à Domont

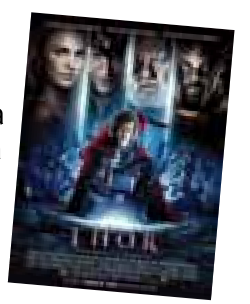
Semaine du 4 mai
La fille du puisatier
Horaire : Mardi 10 à 20h30

Pina *(en 3D)*
Horaire : Mardi 10 à 18h15

Semaine du 11 Mai
Scream 4
Horaires : Mercredi 11 à 20h30, samedi 14 à 16h30 et 21h30, dimanche 15 à 14h, lundi 16 à 20h30, mardi 17 à 20h30

La Croisière
Horaires : Mercredi 11 à 16h15, jeudi 12 à 18h, vendredi 13 à 18h30, samedi 14 à 14h30, dimanche 15 à 16h15, lundi 16 à 14h30

Thor *(en 3D)*
Horaires : Mercredi 11 à 14h, samedi 14 à 21h30, dimanche 15 à 11h, lundi 16 à 18h, mardi 17 à 18h



L'Etrangère
Horaires : Mercredi 11 à 18h15, samedi 14 à 19h, dimanche 15 à 18h30

Semaine du 18 mars
Pirates des Caraïbes : La Fontaine de Jouvence *(en 3D)*
Horaires : Mercredi 18 à 14h, 16h15 et 20h15, jeudi 19 à 18h et 20h30, vendredi 20 à 18h et 21h, samedi 21 à 14h, 16h30 et 21h, dimanche 22 à 11h, 14h15, 16h45 et 19h15, lundi 23 à 18h et 20h30, mardi 24 à 18h et 20h30



Avant-Première
Il était une fois en Amérique
Horaire : Vendredi 13 à 20h

Ciné Seniors
La Croisière
Horaire : Lundi 16 à 14h30

Ciné Club
Les Vikings
Horaire : Jeudi 12 à 20h

Horaires des séances sur www.domontcinema.fr

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Les conseils de l'avocate



LA NOUVELLE RÉFORME DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

La loi Lagarde relative au crédit à la consommation applicable le 1er mai 2011 vise à mieux informer et protéger l'emprunteur.
Voici les principales mesures de cette loi :

- Modification du délai de rétractation : Le délai de rétractation passe de 7 jours à 14 jours. Ainsi, l'emprunteur ne pourra pas recevoir les sommes empruntées avant le 15ème jour sauf s'il en fait la demande par écrit au 8ème jour.
- Augmentation du montant du crédit : La somme maximale pouvant être empruntée passe de 21 500 € à 75 000 € ce qui permet à l'emprunteur d'être couvert par les règles de protection du code de la consommation jusqu'à cette somme.
- Réduction de la durée de remboursement : Pour les crédits d'un montant inférieur à 3 000 €, la durée maximum de remboursement sera désormais de 3 ans et ne pourra pas dépasser 5 ans pour les crédits supérieurs à 3 000 €. Chaque échéance d'un crédit renouvelable devra obligatoirement comprendre un remboursement minimum du capital emprunté, l'objectif étant de limiter les intérêts.
- Choix entre le crédit classique « amortissable » et le crédit « renouvelable » : Pour les crédits supérieurs à 1 000 €, le prêteur doit proposer à l'emprunteur le choix entre le crédit classique et le crédit renouvelable.

A savoir : le crédit renouvelable permet à l'emprunteur de disposer d'une certaine somme d'argent utilisable à tout moment et reconstituée au fur et à mesure des remboursements. Ce prêt est aussi appelé « revolving », « crédit permanent » ou « réserves d'argent ».

- Obligation de consulter le fichier FICP des incidents bancaires : Les prêteurs ont désormais l'obligation de vérifier la solvabilité de l'emprunteur et de consulter le fichier FICP des incidents de remboursement sur les crédits avant d'octroyer un prêt.
- Cartes de fidélités : Dorénavant, les cartes de fidélité distribuées par les grands magasins permettront uniquement de payer au comptant. Le consommateur devra expressément faire la demande pour pouvoir utiliser ces cartes en fonction crédit renouvelable.

Maître Claudina Ferreira-Piton

Vous avez une question juridique à poser ?
Contactez notre avocate à contact@domont.fr
Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.
Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

Daniel Klutsch nous a quittés...



Au petit matin du 16 avril, Daniel est allé rejoindre son épouse Monique décédée en 2001. « *Enfin réunis* » : ces mots écrits sur sa tombe rendent son départ moins douloureux.
Daniel était né en 1945 : enfant d'une famille nombreuse, il intégra très tôt le marché du travail. Comptable dans une grande entreprise parisienne, il fut aussi militant syndicaliste défendant avec force et conviction sa mission. Domontois depuis 1973, il adorait sa ville.
Passionné de politique, il fut conseiller municipal depuis 1995 jusqu'à son décès, vouant une très grande amitié et admiration pour Jérôme Chartier.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 21 avril en l'église de Domont par le Père Humeau.
Adieu Daniel, nous ne t'oublierons pas.

INFOS PRATIQUES

> Avis de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Conformément aux dispositions de l'article L 123-13 alinéa 7 du Code de l'Urbanisme, Monsieur le Député-Maire de Domont a décidé d'engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme afin de rectifier une erreur matérielle, mention de la section AS au lieu de AV, concernant les parcelles cadastrales numéros 135, 136, 155 et 279 lors de la révision simplifiée n° 1 approuvée en date du 13 décembre 2010. Le dossier de modification a été mis à la disposition du public, en Mairie, pendant le délai d'un mois, **du vendredi 29 avril 2011 au lundi 30 mai 2011 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, et consigner éventuellement ses observations sur le registre mis à sa disposition.
Renseignements : 01 39 35 55 91

> Fermetures des services publics

Nous vous informons que les services municipaux seront fermés au public **le vendredi 3 juin pour l'Ascension et le lundi 13 juin pour la Pentecôte.**

Les dates à ne pas manquer sous le soleil de juin…

4 & 5 juin

Envolez-vous !
Le Club Informatique Domontois et le Club «Les Ailerons» d'Enghien-Moisselles vous invitent à venir découvrir les avions et le pilotage, sous toutes ses formes. L'entrée est gratuite, et, dans une ambiance de kermesse, vous trouverez sur place une multitude d'animations pour petits et grands. L'an dernier déjà, cette manifestation remportait un grand succès, et cette année, l'aérodrome fêtera ses 80 ans d'existence ! Au programme : des baptêmes de l'air en avion ou en hélicoptère, des démonstrations d'aéromodélisme en double commande, un hangar réservé aux étonnants simulateurs de vols... Restauration possible sur place.
Aerodrome de Moisselles -
www.lesailerons.fr
ou www.clubinformatiquedomont.fr

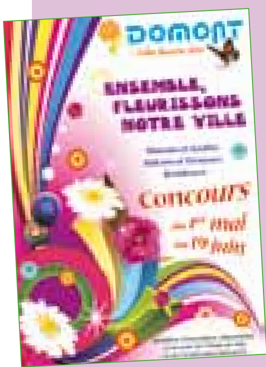
11 juin

Inauguration
du Stade des Fauvettes
et de la piste Maurice Domalain

11 & 12 juin

Vous avez rendez-vous avec l'artisanat d'art
Trente-quatre exposants seront présents pendant un week-end au Gymnase Charles de Gaulle à l'occasion du Salon d'Artisanat d'Art organisé par le Comité des Fêtes. Cet événement remporte toujours un grand succès tant au niveau de la fréquentation (près de 3000 visiteurs attendus chaque année) que de la variété des artisans présents. Bijoux, travail du cuir, couteliers, jeux en bois, broderies, tourneurs sur bois, pâte à sel, peintures sur plumes, sur étoles, sur lin, bougies, lampes... Vous dénicherez immanquablement le petit objet qui vous fera envie... et pourquoi pas un cadeau pour la Fête des Pères le week-end suivant ?
Samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h
Renseignements : 01 39 91 68 92

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS « DOMONT, VILLE FLEURIE »



L'embellissement et le fleurissement de Domont sont des projets communs, partagés par la Ville et par les Domontois et Domontoises. C'est pour cette raison que la Ville de Domont, représentée par Régis Ponchard, Maire-Adjoint délégué au Fleurissement, a une nouvelle fois souhaité organiser le concours annuel « Domont, ville fleurie », qui se déroulera du 1er mai au 19 juin 2011. La variété des couleurs, des senteurs, des espèces et leur harmonie permettront de départager les plus beaux jardins, balcons, terrasses et résidences de la Ville.
Mettons tous en valeur notre petit espace vert !
Pour participer au concours, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-contre, de le télécharger sur www.domont.fr ou de le retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville afin de le retourner à l'adresse suivante :

Mairie de Domont – Services Techniques - 47, rue de la Mairie
BP 40001 - 95331 Domont Cedex

Règlement
Article 1 : le concours « Domont ville fleurie » est ouvert à tous et à toutes sur l'ensemble du territoire de la ville de Domont
Article 2 : le concours est organisé du 1er mai au 19 juin 2011
Article 3 : les décorations florales (toutes catégories) doivent être visibles de la rue
Articles 4 : trois catégories sont distinguées : maisons et jardins, balcons et terrasses, résidences
Article 5 : le jury passera une fois après le 19 juin
Article 6 : le jury prendra en considération la qualité, la quantité et la permanence de la décoration florale
Article 7 : les professionnels ne peuvent pas concourir
Article 8 : les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions du jury.
Article 9 : les inscriptions doivent être adressées en mairie, à l'attention des Services techniques jusqu'au 19 juin 2011 inclus
Article 10 : les participants autorisent la prise et l'utilisation des photos de leurs jardins ou balcons.

Concours « Domont, ville fleurie »

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Bâtiment : ....Escalier : ....Étage : ....

Souhaite participer au concours « Domont, ville fleurie », organisé par la Ville et sollicite mon inscription dans la catégorie suivante :

❒ Maisons et jardins ❒ Balcons et terrasses ❒ Résidences

Pour la catégorie « balcons et terrasses », merci de préciser, à l'aide d'un croquis, les fenêtres concernées.

Fait à Domont, le.....................................
Signature :

Carnet

Naissances
Inès et Amine Akanni, Célia Boufares, Clément Comble, Melina Couzon - - Sage-Vallier, Gabriel Delalex, Kaynou Diabira, Roxane Fenech, Anthony Fernandès, Lucie Fertel - - Brassac, Lahna Kadi, Eythan Marcelin, Paul Olivier, Clémence Redant, Adam Walls

Mariage
Yann Genest et Isabelle Enguerrand

Décès
Daniel Klutsch

LE DOMONTOIS
Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, Rédaction, coordination, photos réalisation :
Agence RDVA – Montmorency (S. Brianchon – E. Hardy – L. Haladjian)
Service Communication – 01 39 35 56 14
Impression : RAS – **Tirage :** 8 000 exemplaires • Dépôt légal à parution.